

voie où votre doctrine l'a entraînée ; restez-en là, le devoir de la charité fraternelle n'exige pas plus de vous, ni nous non plus.

La *Gazette de Sorel* qui, par inadvertance, avait proclamé qu'il faut familiariser le peuple avec le *livre* et le *journal*, vient de réparer noblement sa faute. Il n'y a pas de danger à recommander à nos concitoyens la lecture d'une feuille qui, comme la *Gazette de Sorel*, s'empresse de relever les erreurs dans lesquelles elle peut tomber, dès qu'un ami les lui signale. Aussi engageons-nous les canadiens-français, du district de Richelieu et de tout le Canada à donner à cette publication tout l'encouragement qu'elle mérite.

Nous offrons aussi nos meilleurs remerciements à notre bienveillant confrère pour les bonnes paroles qu'il nous adresse :

“... Nous saisissons l'occasion qui se présente, dit-il, pour féliciter notre confrère sur l'excellent esprit qui préside à la rédaction de sa feuille et sur les grands avantages que les cultivateurs peuvent et doivent retirer de la lecture de cette utile publication. Notre désir le plus ardent serait de voir une feuille comme celle-là publiée au chef-lieu de chacun des nouveaux districts judiciaires.

“Que notre confrère veuille bien nous pardonner notre boutade et croire en la sincérité des vœux que nous faisons pour sa prospérité.”

Depuis notre dernière *Quinzaine*, une personne d'une haute respectabilité, qui a reçu jusqu'à ce jour plusieurs journaux de nuances et de principes différents, nous prie de donner dans la *Gazette des Campagnes*, notre opinion sur les principales publications françaises du Canada. Nous regrettons de ne pouvoir satisfaire au désir de notre respectable ami, mais en retour, nous lui fournirons les moyens de juger lui-même ces publications, en définissant en peu de mots ce qu'on doit entendre par un journal catholique et un journal anti-catholique.

D'abord, qu'est-ce qu'un journal catholique ? Est-ce celui qui ne traite que de l'éducation, que des questions religieuses ? Non sans doute, car un journal peut traiter ces questions et n'être pas catholique. Un journal catholique est celui qui, tout en s'occupant des questions politiques, économiques, sociales, religieuses, historiques, etc., conforme ses enseignements à ceux de l'Eglise catholique. Un journal catholique est celui qui se dévoue à la défense de la vérité contre l'erreur, qui combat pour le juste contre l'injuste, pour le bien contre le mal. Un journal catholique est celui qui exclut de ses colonnes tout ce qui peut blesser le sens catholique, affaiblir la foi de ses lecteurs, ou diminuer en eux le respect pour l'autorité religieuse. Enfin un journal catholique est celui qui croit et qui enseigne que toute autorité vient de Dieu et qu'on ne peut s'y soustraire sans errer.

Maintenant qu'est-ce qu'un journal anti-catholique et comment peut-on le reconnaître ? Nous trouvons notre définition toute préparée dans l'admirable encyclopédie *Quanta Cura* du 8 décembre 1864. Un journal anti-catholique “est celui qui, à l'aide d'opinions

fallacieuses et d'écrits pernicieux, s'efforce d'ébranler les fondements du catholicisme et de la société civile ; de détruire la vertu et la justice ; de dépraver tous les cœurs et les intelligences, d'éloigner de la saine discipline morale les imprudents et surtout la jeunesse inexpérimentée, etc.” Le journal anti-catholique est celui qui enseigne que la société doit être gouvernée sans égard à la religion, que l'instruction et l'éducation des enfants doivent être soustraites à l'influence salutaire de l'Eglise. Le journal anti-catholique est celui qui, ennemi de la justice et de la vérité, trompe le peuple en mentant malicieusement pour lui faire accepter des doctrines et des opinions que condamne sa foi. Le journal anti-catholique est celui qui enseigne encore qu'il est permis de refuser l'obéissance à l'autorité constituée et de se révolter contre elle. Enfin un journal anti-catholique est celui qui se met au service de l'erreur, qui par ses extraits, dans ses entre-filets, sème le scandale sous toutes les formes ; celui qui conseille la lecture des écrits immoraux et impies.

Parmi les journaux qui se publient en Canada, en est-il auxquels puisse s'appliquer la définition de journal anti-catholique ? Et s'il en existe, un catholique peut-il, en conscience, souscrire à ces publications ? Nous allons répondre à cette dernière question par une autre : Est-il permis à un catholique d'aider quelqu'un à propager l'erreur ?

Voici le conseil que nous donnons là-dessus : Que chacun consulte l'autorité religieuse sur le choix qu'il doit faire des livres et des journaux qu'il veut lire ; et nous approuvons d'avance la décision qui lui sera donnée.

Maintenant, pour compléter notre pensée, disons ce que doit être un journaliste, les qualités que doit posséder celui qui se dévoue à la très importante mission d'éclairer et de diriger les autres ; on décidera ensuite, si on doit se réjouir de voir la jeunesse à la tête de la presse du pays.

Un journaliste, en acceptant la direction d'une publication, doit pouvoir se rendre le témoignage qu'il a fait une étude sérieuse des questions qui sont de son domaine ; autrement il n'est qu'un *aveugle qui se charge de conduire d'autres aveugles, et tous ensemble tomberont dans l'abîme*. Un journaliste, lors même qu'il ne se propose que de traiter des questions politiques, économiques, etc., doit avoir une science sûre du juste, de l'injuste, et en général, la connaissance des questions religieuses, puisqu'elles dominent toutes les autres, et qu'on ne peut, à proprement parler, les séparer. L'histoire, la philosophie de l'histoire, voilà ce qui doit encore entrer dans le bagage de ses connaissances.

Le journaliste doit avoir fait une étude spéciale des questions sociales, autrement il s'expose à enseigner l'erreur à pleines mains ; par exemple, il écrira en gros caractères que *Dieu défend la peine de mort*. Il est une partie de l'histoire que certains journalistes devraient étudier ailleurs que dans les romans, ou dans les écrits vains et impies ; nous voulons parler du moyen âge. S'il eût mieux connu cet âge, le rédacteur d'une